



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO

LE BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

**Bulletin officiel n° 5
du 3 février 2022**

Sommaire

Personnels

Mouvement

Dépôt et instruction des candidatures à un poste dans les établissements d'enseignement secondaire de la principauté de Monaco - année scolaire 2022-2023
note de service du 25-1-2022 (NOR : MENH2138616N)

Mouvement du personnel

Nomination et détachement

Conseillère de recteur, cheffe du service académique d'information et d'orientation de l'académie de Bordeaux, adjointe au délégué de région académique à l'information, l'orientation et la lutte contre le décrochage scolaire de la région académique Nouvelle-Aquitaine et Dronisep Aquitaine
arrêté du 3-1-2022 (NOR : MEND2201461A)

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination des membres français du conseil d'orientation de l'Office franco-allemand pour la jeunesse
arrêté du 27-9-2021 (NOR : MENV2201773A)

Personnels

Mouvement

Dépôt et instruction des candidatures à un poste dans les établissements d'enseignement secondaire de la principauté de Monaco - année scolaire 2022-2023

NOR : MENH2138616N

note de service du 25-1-2022

MENJS - DGRH B2-4

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs

La présente note de service a pour objet d'exposer les conditions dans lesquelles doivent être déposées et instruites les candidatures à un poste dans les établissements d'enseignement secondaire de la principauté de Monaco pour l'année scolaire 2022-2023. La présente note de service s'inscrit dans le cadre des lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale publiées au BOENJS du 28 octobre 2021, conformément aux dispositions de la loi n° 2019-928 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

I. Dispositions générales

I.1. Personnels concernés

Les dispositions de la présente note s'appliquent aux seuls candidats **fonctionnaires titulaires** du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports au moment du dépôt du dossier et qui sont en position d'activité, de congé parental, de disponibilité ou de détachement.

Les candidats doivent justifier d'une durée minimale d'expérience professionnelle sur le territoire français en qualité de titulaire du second degré.

Les personnels en position de détachement et notamment ceux en poste auprès de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) doivent être libres de tout engagement à compter du 1er septembre 2022 afin de pouvoir faire acte de candidature.

I.2. Nature des postes à pourvoir

Seront à pourvoir des postes d'enseignement dans des collèges et lycées publics ou privés sous contrat avec l'État monégasque :

- un professeur agrégé ou certifié de lettres classiques : poste en collège ;
 - un professeur agrégé ou certifié de lettres modernes : poste en collège ;
- Il est précisé que pour ces postes, la détention de la certification française langue seconde ou du diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère (DAEFLE) serait appréciée.
- quatre professeurs agrégés ou certifiés d'anglais : postes en collège ou lycée ;
 - un professeur agrégé ou certifié d'allemand : poste en lycée ;
 - un professeur agrégé ou certifié de mathématiques : poste en collège ;
 - un professeur agrégé ou certifié de physique-chimie : poste en collège ;
 - un professeur agrégé ou certifié de sciences économiques et sociales : poste en lycée ;
 - un professeur agrégé ou certifié de russe : poste en collège ;
 - un professeur titulaire du CAPLP de biotechnologies, option santé-environnement, disposant d'une expérience en conduite d'atelier de préparation culinaire : poste en lycée ;
 - un professeur titulaire du CAPLP d'économie-gestion option commerce et vente (DNL Anglais appréciée) : poste en lycée ;
 - un professeur agrégé ou certifié de sciences de la vie et de la Terre : poste en collège ou lycée ;
 - deux professeurs titulaires du CAPLP d'hôtellerie-restauration, option organisation et production culinaire : postes en lycée ;
 - trois professeurs agrégés ou certifiés d'EPS : poste tous établissements ;
 - un psychologue de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle : poste en collège ou lycée.

Il est précisé que pour tous les postes enseignants, la détention du certificat informatique et Internet niveau 2 « enseignant » (C2i2e), de la certification PIX ou de toute autre certification de compétences numériques serait appréciée.

De même, pour l'ensemble des postes enseignants, la détention du Cappei « certificat d'aptitude

professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive » (anciennement 2CA-SH ou certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) serait également appréciée.

Ces postes figurent à l'organigramme des établissements d'enseignement public et privé sous contrat avec l'État monégasque, le statut de détaché étant identique dans les deux catégories d'établissement. Les affectations de personnel enseignant et non enseignant peuvent intervenir en lycée ou collège.

II. Procédure

II.1. Candidature par dossier

Les candidats adresseront, *dans un délai de deux semaines à compter de la date de publication de la présente note de service*, à la **direction de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports - avenue de l'Annonciade - MC 98000 Monaco**, leur demande sur papier libre, ou bien par courriel à l'adresse électronique denjs@gouv.mc, accompagnée des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae mis à jour ;
- une copie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ou du passeport ;
- une copie des diplômes et références professionnelles ;
- une copie de tous les rapports d'inspection pédagogique et des comptes rendus de rendez-vous de carrière ou de visite d'accompagnement ;
- une copie de l'arrêté fixant la position administrative ;
- une copie du dernier arrêté de promotion d'échelon.

II.2. Détachement

Les personnels **retenus** constitueront une demande de détachement à l'aide du formulaire téléchargeable sur le site du ministère français de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports <http://www.education.gouv.fr/cid284/etre-detache-etranger.html> que la direction de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de la principauté de Monaco transmettra audit ministère. Seul l'accord donné par ce dernier autorise un départ en détachement.

Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, solliciter des informations complémentaires auprès de la **direction de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports à Monaco, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 30, au +377.98.98.80.05** :

- Julie Dominique, chef de section ;
- Loïc Baldoni, administrateur.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Vincent Soetemont

Mouvement du personnel

Nomination et détachement

Conseillère de recteur, cheffe du service académique d'information et d'orientation de l'académie de Bordeaux, adjointe au délégué de région académique à l'information, l'orientation et la lutte contre le décrochage scolaire de la région académique Nouvelle-Aquitaine et Dronisep Aquitaine

NOR : MEND2201461A

arrêté du 3-1-2022

MENJS - DE 1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en date du 3 janvier 2022, Sandra Castay, inspectrice de l'éducation nationale hors classe (académie de Bordeaux) est nommée et détachée dans l'emploi de conseillère de recteur, cheffe du service académique d'information et d'orientation (CSAIO) de l'académie de Bordeaux (groupe II), adjointe au délégué de région académique à l'information, l'orientation et la lutte contre le décrochage scolaire (DRAIOLDS) de la région académique Nouvelle-Aquitaine et Dronisep Aquitaine pour une première période de quatre ans, du 3 janvier 2022 au 2 janvier 2026, comportant une période probatoire d'une durée de six mois dans les conditions prévues à l'article 13 du décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État.

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination des membres français du conseil d'orientation de l'Office franco-allemand pour la jeunesse

NOR : MENV2201773A

arrêté du 27-9-2021

MENJS - DJEPVA SD1C

Par arrêté du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, en date du 27 septembre 2021,

sont nommés membres du conseil d'orientation de l'Office franco-allemand pour la jeunesse :

a) en qualité de représentants du ministre chargé de la jeunesse :

■ *ministère en charge de la jeunesse :*

La directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ou son représentant

b) en qualité de représentants de la société civile :

■ *Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire :*

Titulaire : Maxime Boitieux

Suppléante : Isabelle Palanchon

■ *Comité national olympique et sportif français :*

Titulaire : Jean-Michel Brun

Suppléant : Julien Stasskiewicz

■ *Personnalités qualifiées :*

Titulaire : François Deroo, Association française des petits débrouillards

Suppléant : Rafik Mousli, Une Terre culturelle

■ *Représentants des jeunes :*

Titulaire : Florian Laur, Forum français de la jeunesse

Suppléant : Anaïs Anselme, Forum français de la jeunesse

Titulaire : Swaroop Rao, jeune ambassadeur Ofaj

Suppléant : Dylan Verdin-Pol, jeune ambassadeur Ofaj

c) en qualité de représentants de l'éducation et de l'université :

Titulaire : la déléguée aux relations européennes et internationales et à la coopération

Suppléant : un représentant de la délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération

d) en qualité de représentants du secteur de la culture :

■ *Personnalités qualifiées :*

Titulaire : Laurence Herszberg, Festival Séries Mania

Suppléant : Damien Thomas, Théâtre de la rencontre de Bordeaux

Titulaire : Marie-Laure Lesage, Educ'Arte

Suppléant : Jérémy Lachal, Bibliothèque sans frontières

e) en qualité de représentants du secteur de l'économie :

■ *Personnalités qualifiées :*

Titulaire : Karl de Meyer, journaliste économique

Suppléant : Alexandre Robinet-Borgomano, Institut Montaigne

Titulaire : Liliane Lind, Chambre des métiers et de l'artisanat

Suppléant : Yvick Robin, Compagnons du devoir et du Tour de France

f) en qualité de représentants des institutions franco-allemandes :

■ *Personnalités qualifiées :*

Titulaire : Bernard Schaupp, Maison Rhénanie-Palatinat

Suppléant : Sven Rosner, Office franco-allemand pour la transition énergétique

La nomination des intéressés prend effet pour une durée de trois ans.